

**LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
LAMBALLE TERRE & MER
-22400-
RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 9 JUILLET 2024**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, LE NEUF JUILLET, A DIX-HUIT HEURES, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR, SOUS LA PRÉSIDENCE DE THIERRY ANDRIEUX.

Date de la convocation : 3 juillet 2024

ETAIENT PRÉSENTS :

Président : Thierry ANDRIEUX

Membres du Bureau : Nathalie BEAUVY, Jérémy ALLAIN, Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Éric MOISAN, Catherine DREZET, Jean-Luc COUELLAN, Claudine AILLET, Jean-Luc BARBO, Jean-Pierre OMNES, Jean-Luc GOUYETTE, Pierre LESNARD, Guy CORBEL, Yves LEMOINE, Yves RUFFET, Serge GUINARD, Nicole POULAIN.

Marie-Paule ALLAIN, Gwenaëlle AOUTIN, Sylvain BARON (*suppléant de Benoît DESPRES, absent*), Carole BERECHÉL, Valérie BIDAUD, Pierre-Alexis BLEVIN, David BURLOT, Camille CAURET, Daniel COMMAULT, Jean-François CORDON, Stéphane de SALLIER DUPIN, Nicole DROBECQ, Alain GENÇE, Laurence HAQUIN, Philippe HELLO, Philippe HERCOUET, Sylvie HERVO, Renaud LE BERRE, Pascal LEBRETON, Catherine LELIONNAIS, Christelle LEVY-ROBERT, Caroline MERIAN, Anne-Gaud MILLORIT, Claudine MOISAN, Valérie MORFOUASSE, Sébastien PUEL, Michel RICHARD, Thierry ROYER, Laurence URVOY, Annie VALO, Michel VIMONT.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Sylvain BERNU donne pouvoir à Serge GUINARD,
- Denis BERTRAND donne pouvoir à Nathalie BEAUVY,
- Paulette BEUREL donne pouvoir à Yves RUFFET,
- Philippe BOSCHER donne pouvoir à Nathalie TRAVERT-LE ROUX,
- Jérémy BOULARD donne pouvoir à Sylvie HERVO,
- Nathalie BOUZID donne pouvoir à Laurence URVOY,
- Thierry GAUVRIT donne pouvoir à Christelle LEVY-ROBERT,
- Nadine L'ECHELARD donne pouvoir à Thierry ANDRIEUX,
- René LE BOULANGER donne pouvoir à Camille CAURET,
- Catherine MOISAN donne pouvoir à Michel RICHARD,
- Yannick MORIN donne pouvoir à Pierre LESNARD,
- Christophe ROBIN donne pouvoir à Daniel COMMAULT,
- Yvon BERHAULT, Suzanne BOURDÉ, Thibault CARFANTAN, Alain GOUEZIN, Josianne JEGU, Jean-Michel LEBRET, Marc LE GUYADER, David L'HOMME, Fabienne TASSEL.

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Thierry ROYER

Délibération n°2024-116

Membres en exercice : 69 Présents : 48

Absents : 21

Pouvoirs : 12

JEUNESSE

CORPS EUROPEEN DE SOLIDARITE – PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION CAP CITE – 2024-2025

Afin de promouvoir la culture européenne sur le territoire et accompagner des projets d'échanges, Lamballe Terre & Mer souhaite accueillir deux volontaires européens. La Structure Info Jeunes a le label EURODESK, qui lui reconnaît une compétence sur la thématique mobilités internationales et lui met à disposition des outils d'information et des ressources. L'Agence Nationale Erasmus a décerné à Lamballe Terre & Mer le label « Structure d'Accueil » de volontaires du Corps Européen de Solidarité (CES). Ce label est valide depuis le 6 juin 2024 jusqu'en 2027.

Pour accueillir des volontaires, l'Agglomération doit être accompagnée par l'association Cap à Cité, adhérente du réseau Info Jeunes des Côtes d'Armor. Elle a obtenu le label de qualité « coordination de structures partenaires » en 2022, accueille des volontaires depuis 2004 et organise des chantiers jeunesse/séjours européens depuis 2014.

Le contrat de partenariat, établi avec cette association, a pour objet de définir les rôles des différents acteurs, la durée et les conditions de l'accueil, sur le plan administratif, financier et l'accompagnement des volontaires. A l'issue de sa signature, le projet suit le planning suivant :

- Etablir un profil de poste de la mission de volontariat – de diffuser la candidature (plateforme de volontariat européen, le réseau de partenaires),
- Rechercher un logement pour les 2 volontaires idéalement à Lamballe-Armor (Centre),
- Organiser des entretiens – Recruter 2 volontaires de 2 nationalités différentes,
- Accompagner les 2 volontaires à leur arrivée (Accueil, mobilités, découverte des lieux, ouverture de compte, démarches administratives ...).

Le contrat de partenariat est établi du 1^{er} juillet 2024 jusqu'au versement du solde de la subvention

Les missions envisagées pour ce premier accueil de volontaires :

- Promouvoir des mobilités européennes, les découvertes de nouvelles cultures, Intervenir en milieu scolaire,
- Proposer de nouvelles animations : Mettre en place des ateliers CV – anglais – débat,
- Contribuer à la promotion de la culture européenne à l'occasion de la fête de l'Europe,
- Intervenir les mercredis ^{et/ou} pendant les vacances dans les ALSH 3-11 ans et dans les espaces jeunes 11-17 ans,
- Accompagner des projets de jeunes,
- Intervenir à la ludothèque et au Centre Social Intercommunal La Boussole,
- Contribuer à l'élaboration du projet d'échanges de jeunes européens (6 jeunes de 3 nationalités différentes qui se retrouvent à tour de rôle).

Considérant le projet de contrat de partenariat 2024-2025 entre l'association Cap à Cité et Lamballe Terre & Mer, transmis aux conseillers communautaires,

Après en avoir délibéré :

Le Conseil communautaire :

- APPROUVE le partenariat avec l'association Cap à Cité en tant que structure coordinatrice d'accompagnement d'accueil de volontaires du corps européen de solidarité,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer le contrat de partenariat 2024-2025 et tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

